



**RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DE L'ÉCOLE
DOCTORALE SPI
DU MERCREDI 24 MAI 2017**

Présents :

DE METS Alain, DUCHIEN Laurence, DUJARDIN Antoine, GONCALVES Gilles, GONDE Nelly, HAPPY Henri, HEBAZ Salah-Eddine, HEDDEBAUT Marc, IDIR Nadir, KOUSSAILA Hamiche, LASRI Tuami, MACAIRE Ludovic, OUAFTOUH Mohammadi, OUARAZI Najib, PERNOD Philippe, SARALEGI Martin.

Excusés :

BENJELLOUN Mohammed, DEGRANDE Samuel, PEROLAT Julien.

Absents :

AUCOURT Christian, GILLERON Rémi, CUGUEN Joël, DAKHLI Zakaria, GUILLEMARD Franck, VANHOENACKER Danielle.

Ordre du jour :

- Supports Régions NPdC
- Supports contrats doctoraux d'établissements
- Supports « chef d'établissement » Lille 1
- Questions diverses

Début de la réunion 14h.

Les directeurs des études doctorales commencent d'abord par la présentation des sujets et des candidats sur les supports cofinancés Région NPdC.

Pour rappel le dispositif « allocations de recherche » de la région Hauts-de-France concerne maintenant les régions regroupées de la Picardie et du Nord Pas de Calais.

Mme Nelly Gondé souligne que pour les Feder les dossiers entreprises seront également à renvoyer pour le 15/06/2017. Mme Gondé précise que la procédure est simplifiée par rapport à l'année dernière. Validation des sujets en commission plénière du conseil Régional probablement le 28/09/2017.

Mme Gondé dit qu'elle ne peut pas s'engager sur la liste des candidats retenus aujourd'hui il faut attendre la commission pour la validation définitive des sujets. Elle rappelle le souhait de la région de voir plus de thèses co-financées par l'entreprise, en particulier en région.

Mme Gondé invite les écoles doctorales à faire rapidement les commissions, puis à faire leurs remontées.

Mr Lasri indique que cette année, l'INRIA a fait remonter ses sujets à l'école doctorale.

Sont ensuite passés en revue les contrats doctoraux d'établissements (y compris chef d'établissement) qui ne sont pas couplés à un co-financement de la région.



La proposition élaborée par le bureau de l'ED sur proposition des différents jurys de domaines est mise au vote.

Avis favorable pour la proposition, à l'unanimité des membres du conseil :

Pas de questions diverses.

La séance est levée 17h45.